

Collectif Ensemble pour le Climat de Villeneuve d'Ascq

Le 25 février 2020

Objet: Engagements dans le cadre du Pacte pour la Transition

Mesdames, Messieurs,

Le collectif Ensemble pour le Climat Villeneuve d'Ascq s'est engagé dès 2018 dans un travail de mobilisation citoyenne et de prospective afin de porter le combat pour la transition écologique.

J'ai d'ailleurs souhaité accueillir votre collectif sur le parvis de l'Hôtel de Ville le 13 octobre 2019 à l'occasion de la remise symbolique du rapport du GIEC auprès de l'équipe municipale.

Aussi, je souhaite tout d'abord saluer l'engagement de chacune et chacun d'entre vous qui est tout à fait bienvenu et nécessaire dans la période que nous traversons.

Dans ce cadre, vous avez souhaité interpeller l'ensemble des listes candidates aux prochaines élections municipales de Villeneuve d'Ascq sur les 10 mesures prioritaires que vous avez fléchées au sein du Pacte pour la Transition ainsi que sur la méthode pour y parvenir.

Face à l'urgence environnementale, nous sommes convaincus comme vous que les villes ont un rôle majeur à jouer. Parce qu'elles touchent au quotidien de chacune et de chacun d'entre nous, les compétences et les actions de notre ville peuvent faire la différence.

Voilà maintenant plusieurs années que Villeneuve-d'Ascq l'a compris et s'est résolument engagée en faveur de la transition écologique. Concrètement, ce travail s'est traduit, à titre d'exemple, par une réduction continue de nos consommations énergétiques, le recours à une électricité 100% verte, une flotte de véhicules propres qui roulent au gaz de ville, un programme de rénovation thermique des bâtiments municipaux, une véritable ambition pour le vélo et les modes doux, ou bien encore la préservation de l'incroyable patrimoine naturel de notre ville...

Naturellement, nous voulons poursuivre le travail engagé et aller plus loin. En effet, nous savons grâce aux travaux du GIEC que la fenêtre d'action est courte si nous voulons contenir le réchauffement climatique sous les 2°C. Faire cela implique d'inscrire l'écologie comme un axe structurant et transversal de nos politiques et



d'engager une gouvernance qui implique encore davantage les citoyens et les forces vives du territoire.

Voilà pourquoi, avec mon équipe, nous faisons pleinement nôtre les trois principes transversaux sur lesquels vous souhaitez que nous nous engagions, à savoir :

- la sensibilisation et la formation à la transition,
- la co-construction des politiques locales,
- l'intégration des impacts à long terme de l'urgence climatique et sociale.

La question de la sensibilisation et de la formation à la transition est une donnée nécessaire pour permettre la mobilisation de chacun. Elle commence dès le plus jeune âge et doit se poursuivre en direction de tous.

Pour ce faire, nous nous appuyons depuis plusieurs années sur un lieu ressource avec la Ferme du Héron et sur un service dédié à l'éducation à l'environnement. Nous avons ainsi implanté sur le site de la Ferme du Héron un jardin et un rucher pédagogiques à destination des enfants et des scolaires. Des éducateurs à l'environnement proposent des ateliers sur la biodiversité en complément du programme de l'éducation nationale. La Ferme du Héron abrite également le rucher école qui forme les apiculteurs de notre région. Elle est le lieu de nombreuses manifestations comme la Fête de la Nature, la Fête du vélo ou encore l'accueil régulier d'un marché paysan. La Ferme du Héron est également mise à disposition des associations et structures qui agissent dans le cadre de la promotion de l'environnement et de l'éducation au vivant. Enfin, la Ferme du Héron est conçue comme un lieu ressource qui accueille des formations et ateliers pratiques pour les particuliers qui le souhaitent sur les questions par exemple d'isolation des logements, de réduction des déchets, d'installation d'un compost, cuisiner ses restes, stages sur la permaculture, atelier de couture zéro déchets, animation semis...

Les autres structures municipales sont également mobilisées dans ce travail de sensibilisation et de formation à la transition comme la Ferme d'en Haut (jardin partagé et pédagogique géré en lien avec les habitants du quartier, animations régulières sur le thème du développement durable, atelier de fabrication de produits ménagers naturels...), la Médiathèque Till l'Espiègle (Ateliers cuisinez les légumineuses, décrypter les étiquettes alimentaires...)...

Au cours de ce mandat nous avons accompagné les écoles dans la création de jardins ou de mare pédagogiques. Nous souhaitons poursuivre cet élan. Nous souhaitons également développer les échanges transfrontaliers que nous avons initiés dans le cadre d'un projet européen avec des établissements scolaires de Tournai. Ce projet européen vise trois objectifs :

- découvrir de nouvelles méthodes de travail et d'approches de sensibilisation à l'environnement.
- favoriser les rencontres interculturelles entre les scolaires d'une part et les techniciens d'autre part,
- échanger les pratiques éducatives entre les enseignants et diffuser des ressources et des outils novateurs.

Nous croyons en effet qu'il faut faire vivre aux jeunes de véritables expériences de nature afin de les sensibiliser au fonctionnement de notre écosystème.



D'autres initiatives existent également afin de sensibiliser et de former à la transition avec notamment les actions et permanences mensuelles de la Maison de l'Habitat Durable (en lien avec la MEL), les primes municipales pour l'isolation ou les composteurs, la fête annuelle de l'éco-attitude organisée en partenariat avec le Forum des Sciences, les rendez-vous réguliers du Repair Café, des événements réguliers comme Pomexpo en partenariat avec le Verger Conservatoire Régional, le lancement et le soutien à l'initiative « Familles zéro déchets » ou bien encore notre soutien financier et matériel auprès des nombreuses associations qui agissent sur notre territoire.

Dans le domaine de la sensibilisation et de la formation à la transition, vous constaterez que les initiatives sont déjà nombreuses. Elles méritent à notre sens d'être encore amplifiées mais surtout d'être davantage popularisées auprès des Villeneuvois(e)s.

La question de la co-construction des politiques locales rejoint celle de notre méthode de travail et du renforcement de la participation citoyenne sur la ville.

Nous croyons d'ailleurs profondément que le renforcement de la démocratie participative fait partie de la solution pour relever le défi de la transition écologique. Nous y voyons une ressource en matière d'intelligence collective, un moyen de renforcer l'acceptation aux changements et un levier de mise en mouvement de la société.

Preuve de notre attachement à la participation des citoyens, nous avons fait le choix à Villeneuve d'Ascq d'installer des Conseils de quartier de manière volontariste dès le début des années 2000 alors que la loi ne l'y obligeait pas.

Pour autant, nous constatons en France en général, un essoufflement de la participation sur le long terme et une aspiration à un renouvellement des formes d'expression démocratiques. L'engagement se fait davantage sur le court terme et sur des sujets très concrets.

Voilà pourquoi, après une large concertation avec les Conseillers de quartier et des Villeneuvois, nous envisageons de faire évoluer nos méthodes de travail pour transformer les Conseils de quartier en de véritables fabriques citoyennes. Chaque Conseil de quartier élaborera une fois par an son programme de travail partagé avec la Ville, qui se déclinera en groupes de travail thématiques ouverts à toute personne intéressée. Une présentation publique du travail réalisé par chaque Conseil de quartier sera organisée chaque année. Les Conseils de quartier s'en trouveront ainsi renforcés. Afin d'améliorer la diversité des membres des Conseils de quartier, nous tirons au sort une partie des membres lors du prochain renouvellement.

En parallèle, nous constatons l'aspiration des citoyens à s'engager autrement en participant à la construction de projets concrets. C'est pourquoi, nous proposons la mise en place d'un budget participatif. Il permettra aux Conseils de quartier et aux citoyens qui le souhaitent de proposer des projets concrets d'intérêt général et de participer à l'amélioration de notre cadre de vie. Les expériences des budgets participatifs mis en place dans les autres villes démontrent leur pertinence



pour faire émerger des solutions concrètes et de proximité qui permettent d'accélérer la transition écologique dans les quartiers ou d'en lever les freins (ex : solutions de stationnement pour les vélos, opérations en lien avec la végétalisation de la ville, frigos solidaires...).

De la même manière, afin d'impliquer davantage les citoyens dans les affaires de la cité, nous proposons qu'ils puissent inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal un sujet d'intérêt local ou proposer un référendum local d'initiative citoyenne sous réserve du soutien préalable d'une partie de la population.

Enfin, ces derniers mois, le collectif Ensemble pour le Climat a pris l'initiative d'organiser des groupes de travail thématiques avec l'équipe municipal et notamment, Lionel Baptiste, Victor Burette, Sébastien Costeur, André Laurent, Sylvain Estager et Saliha Khatir. Si la proximité des élections municipales ne nous a pas permis de concrétiser aussi rapidement que nous le souhaitions un certain nombre d'actions, ces groupes de travail nous ont convaincu de la nécessité de créer un nouvel espace permanent de travail et d'échange avec les acteurs qui œuvrent dans le domaine de la transition.

C'est pourquoi, afin d'encourager la transversalité et les passerelles, **nous créerons** un Conseil écologique local qui sera un lieu de dialogue et entre la ville et les associations engagées dans le combat écologique. Nous pourrons ainsi aller plus loin ensemble, initier de nouvelles politiques et mobiliser plus largement les citoyens et acteurs du territoire.

J'en viens maintenant aux 10 mesures prioritaires du Pacte pour la Transition sur lesquelles vous nous interpellez.

→ Préserver et mobiliser le foncier agricole pour appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices (n°5 et 6)

En limitant la croissance de la ville nouvelle dès les années 1980, la ville a su préserver de l'urbanisation une surface agricole de près de 300 hectares. Ce foncier agricole public, qui est en grande partie propriété de la Métropole Européenne de Lille et dans une moindre mesure de la ville, doit être sanctuarisé.

En parallèle, la question se pose du type et de la méthode d'exploitation de ses terres agricoles. Vous n'êtes d'ailleurs pas s'en savoir que j'ai pris en septembre dernier un arrêté municipal anti-pesticides considérant les risques sanitaires pour les riverains et les enjeux en matière de qualité de l'air. En parallèle, j'ai interpellé la Métropole Européenne de Lille sur les conditions d'exploitation de son foncier agricole public.

De fait, cette mobilisation commence à payer. La Métropole Européenne de Lille s'est ainsi engagée à travailler en lien avec la ville sur la mise en place de baux environnementaux qui encadrent davantage les méthodes d'exploitation de ses terrains. Nous exigeons par ailleurs de la MEL qu'elle diligente davantage de contrôle afin de vérifier les conditions d'exploitation et de mettre un terme à la pratique délétère et illégale de la sous-location des terres agricoles.



En ce qui concerne notre équipe, nous souhaitons aller encore plus loin au cours du prochain mandat. Ces terres agricoles publiques ont clairement vocation à être transformées en maraichage bio de proximité. Nous engagerons un dialogue exigeant avec la MEL pour trouver les voies et moyens juridiques pour permettre cette évolution et lancer des appels à candidatures.

En parallèle, nous soutenons activement l'activité du Jardin de Cocagne sur le secteur de la Haute-Borne ou les Serres des Près qui développent sur 7 hectares un modèle d'économie sociale et solidaire conjuguant exploitation biologique et insertion professionnelle.

Naturellement, la question des débouchés est essentielle pour structurer la filière. Au cours du mandat actuel, nous avons soutenu un certain nombre d'initiatives telles que le marché paysan de la Ferme du Héron ou Pomexpo. Nous souhaiterions pour l'avenir voire davantage de productions locales sur les marchés de la ville en proposant un accompagnement spécifique et en accompagnant la structuration de la filière à l'échelle de la MEL pour offrir les débouchés nécessaires, notamment en direction de la restauration collective.

Enfin, nous avons souhaité nous engager dans une démarche de ville nourricière au sens large. Cela se traduit par le choix de soutenir fortement le déploiement des jardins familiaux qui comptent aujourd'hui dans nos quartiers 375 parcelles sur près de 5 hectares. Ils permettent ainsi à de nombreuses familles de bénéficier de fruits et légumes de qualité, cultivés en proximité tout en permettant des gains de pouvoir d'achat.

Nous avons engagé un travail sur la présence de fruitiers, de légumes ou d'aromatiques dans l'espace public. Ces actions ont notamment pu être popularisées à travers les opérations telles que les « incroyables comestibles ». Elles ont vocation à se développer par la mise en place d'un permis de végétaliser en direction des villeneuvois(e)s et le renforcement des plantations dans l'espace public. De nouvelles plantations de fruitiers ont déjà eu lieu sur certains terrains en herbe comme à côté de la Halle Canteleu ou derrière le collège Camille Claudel. Il nous faudra poursuivre cette dynamique en s'appuyant notamment sur le Verger conservatoire régional situé à Villeneuve d'Ascq et en veillant à l'appropriation de ces démarches par les habitant(e)s.

Par ailleurs, nous continuons un travail prospectif pour établir des partenariats avec les acteurs locaux propriétaires de foncier qui ne sont pas valorisés. A titre d'exemple, les espaces verts propriété de la MAIF au niveau du Boulevard de Mons (Les Près) seront prochainement transformés en jardins partagés.

→ Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective (n°7)

La restauration collective recouvre à Villeneuve d'Ascq les crèches, les écoles, les centres d'accueil et de loisirs, l'EHPAD du Moulin d'Ascq et les livraisons de repas à domicile pour les aînés.



Nous faisons nôtre le combat pour une alimentation saine, de qualité et accessible à tous. La tarification solidaire et progressive mise en place permet ainsi à 63% des enfants scolarisés d'y déjeuner (30 tranches tarifaires à partir de 0,72€ et avec un prix moyen de 2,80€). C'est une dimension à laquelle nous tenons avec ses implications en matière d'éducation alimentaire et de santé.

Dans ce cadre, nous avons engagé au cours du mandat actuel un travail important au niveau de la restauration scolaire : augmentation de la part du bio à 30%, une priorité donnée aux légumes « bruts » transformés sur place, des viandes fraiches, de la volaille et des œufs « fermiers » ou label rouge, le choix du commerce équitable pour des denrées comme le riz ou le sucre et surtout de nombreux produits issus de producteurs régionaux (viande bovine, carotte, chou, fromage blanc, endive, pomme de terre ou céleri).

Nous souhaitons que les prochains marchés publics de restauration collective soient l'occasion d'aller encore plus loin en faveur du bio et de l'approvisionnement local.

Nous nous fixons d'ores et déjà un objectif minimum de 50% de bio pour les futurs marchés avec la volonté d'aller encore plus loin en fonction de la structuration de la filière locale. C'est pourquoi, contrairement à d'autres listes en lice, nous refusons d'inscrire l'engagement de 100% bio au cours du mandat. En effet, nous ne voulons pas imposer dans nos assiettes des produits 100% bio qui viendraient de l'autre bout de la terre dont le bilan carbone est mauvais, qui épuisent la ressource en eau dans certains pays ou bien encore dont la dimension éthique est critiquable (conditions de travail notamment).

Nos futurs marchés publics afficheront ainsi des objectifs chiffrés en approvisionnement bio, local et éthique.

Par ailleurs, vous avez raison d'insister sur l'enjeu de réduire les produits carnés dans notre alimentation. Il s'agit à la fois d'un enjeu écologique et d'un enjeu de santé publique. Depuis 2009, nous avons mis en place une alternative sans viande dans la restauration scolaire. Aujourd'hui, près de 40% des plats servis chaque jour dans nos écoles sont sans viande. Pour autant, ce travail pédagogique est à poursuivre car pour beaucoup, une alimentation moins carnée rime avec carences alimentaires. Cette initiative sera donc poursuivie car elle participe à notre sens à un travail de fonds sur les changements d'habitudes alimentaires.

Enfin, vous n'évoquez pas ici la question du gaspillage alimentaire qui pose des problèmes écologiques et éthiques. Nous avons fait de l'école La Fontaine, plus grande école de la ville, un laboratoire en matière de lutte contre ce gaspillage alimentaire. Le nouveau mandat doit permettre la généralisation du dispositif grâce à une implication des enfants et des personnels municipaux (balance anti-gaspi, petites portions avec possibilité de se resservir, pain en fin de self...). Cette réduction du gaspillage devra également nous permettre d'absorber les coûts supplémentaires liés à l'augmentation de la part du bio et du local.

→ Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public (n°15)



Le modèle du « tout automobile » est à bout de souffle. C'est un constat de plus en plus partagé et qui justifie de renforcer les transports publics, de rendre davantage de place aux mobilités actives dans nos aménagements publics et d'accélérer le soutien à la pratique du vélo.

Cela implique tout d'abord de mener un travail pour apaiser nos espaces publics. A l'image de la ville de Lille, de Douai et de nombreuses autres villes en France, nous proposons que Villeneuve d'Ascq devienne une « ville 30 ». Il s'agira pour nous de réduire la vitesse par défaut à 30 km/h dans tous les cœurs de quartier afin d'apaiser les flux de circulation, de renforcer la sécurité des villeneuvois et d'encourager le développement des mobilités actives. Seuls les grands axes structurants seront maintenus à à 50 km/h afin de garder de la fluidité.

Un travail pédagogique sera également mené sous la forme de « carte des temps » et d'une nouvelle signalétique pour indiquer les temps de trajet à pieds et en vélo entre les points d'intérêts.

Les écoles sont également un lieu d'apprentissage intéressant. En lien avec les associations de parents d'élèves, nous prévoyons de remettre au goût du jour les ramassages piétons ou pédibus.

Nous nous mobiliserons également à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille pour renforcer le niveau d'investissement du Plan vélo afin de pouvoir supprimer prioritairement les « points noirs » identifiés sur notre territoire tels que le giratoire Saint-Ghislain. En fonction des situations, nous travaillerons sur les rénovations de voiries à des aménagements de bandes cyclables, pistes cyclables, « chaucidou », contresens cyclables...

En parallèle, je souhaite que la ville se mobilise sur ses compétences propres afin d'encourager la pratique du vélo dans les déplacements du quotidien. **Cela passe en premier lieu par des solutions de stationnement sécurisées.** Le travail est déjà engagé avec le déploiement actuellement d'un réseau d'arceaux à vélo sur l'ensemble de la ville et notamment à proximité des équipements publics et points d'intérêt. De la même manière, des abris à vélos sont en cours de déploiement dans les écoles de la ville. Il nous faudra également réfléchir en lien avec les usagers et les Conseils de quartier à des solutions de stationnement pour vélos par « îlot de vie ». Cela pourrait prendre par exemple la forme de « huches à vélos ».

Je souhaite également que nous proposions des solutions innovantes pour les déplacements du quotidien. La ville soutiendra les initiatives permettant la mise à disposition de vélos cargos. J'ai d'ailleurs déjà validé le permis de construire pour l'implantation d'une « boîte à vélos cargo » et d'une station d'entretien de vélo à proximité de la Halle Canteleu (secteur Cousinerie).

Enfin, en tant qu'employeur, je souhaite que la ville donne l'exemple en proposant pour ses agents une indemnité kilométrique vélo en plus de la mise à disposition déjà effective d'une flotte de vélos de service.



→ Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique (n°12)

Dans le cadre de la rénovation de ses propres équipements, la ville s'est engagée dans un plan de maitrise de l'énergie qui lui a permis de réduire de 30% ses émissions de gaz à effet de serre au cours du dernier mandat.

Les nouvelles constructions et les opérations de rénovations de nos salles de sport, écoles, lieux culturels, bâtiments administratifs... intègrent systématiquement cette dimension. Nous travaillons pour l'avenir à mieux identifier les consommations énergétiques par équipement afin de pouvoir davantage associer et responsabiliser leurs utilisateurs.

Un chantier emblématique concerne la rénovation de l'éclairage public avec près de 50% d'économies d'énergie en 13 ans. A ce jour, 50% du parc est modernisé et le quartier des Près est le premier de la ville 100% LED. Nous y consacrons près d'un million d'euros par an et souhaitons maintenir le même rythme au cours du mandat à venir.

En ce qui concerne le marché d'électricité de la ville, nous avons également fait le choix de passer à une électricité 100% verte dès 2015 afin de soutenir la demande en énergies vertes et de continuer à réduire nos émissions de CO2.

Concernant les particuliers, nous travaillons en lien avec la Maison de l'habitat durable afin d'accompagner les ménages dans leurs travaux d'isolation et de rénovation de leur habitation. Cela prend la forme de formations et d'ateliers pratiques à la Ferme du Héron pour réaliser les travaux par soi-même. Cela prend aussi la forme de réunions d'informations ou de permanences pour accompagner individuellement les particuliers dans leurs recherches de subventions auprès de la ville (isolation), de la MEL ou bien encore de l'Agence nationale de l'habitat.

Sur ce point, je vous renvoie également à la question du développement du chauffage urbain et au grand projet d'« autoroute de la chaleur » qui est actuellement conduit par la Métropole Européenne de Lille. Les logements du Pont de Bois ainsi que les équipements sportifs du secteur sont déjà raccordés aux chaufferies du Pont de Bois et de Mons et bénéficient ainsi d'une énergie propre et bon marché. Le nouveau quartier de la Maillerie qui sort actuellement de terre sur le secteur de Flers Breucq sera également raccordé à l'« autoroute de la chaleur ».

J'ajoute que nous prévoyons d'élaborer en lien avec les laboratoires de l'Université de Lille une stratégie « smart city » (ville intelligente) qui permettra de nous appuyer sur le déploiement de nouvelles technologies dans nos équipements et espaces publics afin d'optimiser la qualité des services rendus et d'optimiser l'utilisation des ressources (énergies, eau...).

→ Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme (n°29)



Concernant cette proposition, je vous renvoie à notre proposition formulée plus haut de créer un Conseil écologique local qui associera l'ensemble des acteurs du territoire mobilisés sur les questions de la transition écologique.

Ce Conseil écologique local sera un lieu d'échange sur les projets structurants engagés par la ville mais devra aussi permettre de mettre en mouvement le territoire plus largement. Les modalités de son fonctionnement seront discutées avec les parties prenantes et formalisées dans un règlement intérieur.

La ville engagera un chantier en parallèle pour qu'aux côtés de notre Budget « classique », nous puissions construire un budget écologique qui renseigne l'impact de nos politiques publiques sur notre environnement. Ce budget écologique permettra ainsi aux décideurs comme aux citoyens de mesurer l'impact à long terme des choix politiques opérés.

→ Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun (n°10)

La politique de l'eau est essentiellement de compétence métropolitaine. Elle est par ailleurs étroitement liée à la question de l'urbanisation et de la préservation de la ressource.

Dans ce cadre, nous défendons dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la MEL une sanctuarisation des champs captants situés notamment au sud du territoire et un arrêt de l'urbanisation galopante qui grignote progressivement les terres agricoles et zones de nature.

A côté de cela, un travail important doit être mené sur la question de la perméabilité des sols dans le cadre de nos opérations d'aménagements et des futures constructions. A titre d'exemple, un modèle de parking tel que celui du Palacium est à privilégier pour l'avenir afin de permettre une meilleure pénétration des eaux de ruissellement. Les futures opérations de la ville devront intégrer cette notion de désimperméabilisation des sols. C'est également une notion qu'il nous faudra promouvoir dans le cadre des opérations privées.

A côté de ces enjeux, se pose la question du droit d'accès à l'eau potable qui doit être garanti à toutes et tous. Depuis la loi Brottes de 2013, les coupures d'eau tout comme les réductions de débit sont des pratiques interdites en été comme en hiver. Concernant lléo, une convention a été signée avec le CCAS pour mettre en place un dispositif destiné aux abonnés rencontrant des difficultés à payer leur facture d'eau. L'intervention du « chèque eau » par lléo doit ainsi permettre un maintien du paiement et éviter les impayés. Ces « chèques eau » lléo représentent un volume d'environ 5000€ par an.

A l'échelle de la MEL, notre liste défend une politique tarifaire dégressive qui permette des prix modestes pour les consommations de la vie courante.

Par ailleurs, l'eau étant un bien commun et un service public essentiel, nous défendons un financement et une gestion transparente de la distribution et de



l'assainissement de l'eau. La nouvelle délégation de service public pour la distribution de l'eau confiée à lléo en 2016 a ainsi permis de repositionner cette ressource comme précieuse tout en mettant en place une tarification éco-solidaire pour les usagers domestiques. Pour les consommations inférieures à 137 m3 par an, les factures des particuliers ont ainsi connu une baisse. Le nouveau barème pénalise a contrario les gros consommateurs.

Si la distribution d'eau potable est restée sous la forme d'une Délégation de service public, nous nous félicitons que la partie « production » soit repassée en 2016 dans le giron public de la MEL sous l'appellation Sourceo.

Mon équipe et moi-même continuerons à porter une grande vigilance sur tous ces enjeux en lien avec la préservation de la ressource.

→ Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire (n°14)

Nous ne pouvons que saluer le nouveau Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT) adopté par la MEL en juin 2019 qui marque un bon significatif en matière d'investissement.

Le SDIT doit être l'outil principal pour faire de la MEL dans les 20 années à venir l'une des capitales de la mobilité douce. Pour cela, il faut se poser les bonnes questions. Quels points relier ? Pour quelles ambitions de flux ? Quel confort ? et avec quels modes de transport ?

Il est impératif d'optimiser les modes existants :

- Confortation du train cadencé : passage à un service de RER ;
- Renforcement du métro : poursuite du projet de doublement des rames de la ligne 1 et renforcement du cadencement sur la ligne 2 ;
- Prolongement du tramway vers Wattrelos;
- Bus à haut niveau de services et réseau de bus maillé.

Pour Villeneuve d'Ascq, cela implique l'instauration de navettes de bus propres pour le grand parc économique qu'est la Haute-Borne, co-financés avec le privé, pour la mobilité des salariés et des clients.

Nous portons également un regard vigilant en direction de la Région sur le devenir de la ligne Orchies Ascq Pont de Bois. Nous défendons ainsi une solution de tram-train.

D'autres liaisons transversales et directes sont également à créer pour relier les territoires et les parcs d'activités sans passer nécessairement par Lille. Nous portons une attention toute particulière sur la future liaison Wattrelos – Hem – Pont de bois ou encore Pont de bois (M1) – Les Prés (M2) – Marcq en Baroeul.

Pour l'avenir, nous défendons le principe que chaque nouveau développement d'activités doit être conditionné à la mise en place d'infrastructures de transports et de solutions de mobilités douces conséquentes.



Nous agirons donc auprès de la Métropole Européenne de Lille pour s'assurer de la mise en œuvre au cours du mandat du SDIT.

En parallèle, nous considérons que la politique tarifaire proposée actuellement n'est pas à la hauteur des enjeux en matière de transition écologique et de solidarité. Le renforcement de l'attractivité des transports publics doit ainsi intégrer pleinement la question du coût. C'est pourquoi nous défendons l'idée d'une gratuité des transports publics à termes. Cette gratuité devra être effective dès 2021 pour certaines catégories d'usagers. Dans l'attente, la MEL devra proposer une nouvelle tarification plus juste et attractive.

→ Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale (n°27)

Nous voyons la transition écologique comme l'occasion de créer et de réinventer des pans importants de notre vie économique. En effet, pour la mener à bien dans les années qui viennent, un nombre important d'emplois devra être créé.

Nous voulons saisir ce moment pour accompagner la création d'activité nouvelle et en particulier en impliquant des personnes aujourd'hui éloignées de l'emploi. Un dialogue sera initié en ce sens avec la Mission locale/Maison de l'emploi (Adélie) et avec les l'ensemble des structures qui accompagnent le retour à l'emploi et les personnes en situation de précarité (Résidence Plus, Le Tremplin...).

J'ajoute que la ville a candidaté à l'initiative « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » et a adhéré à l'association nationale. Un comité composé de plusieurs acteurs du territoire dont la Ville et les Centres Sociaux travaillent à sa mise en œuvre dans les prochains mois. A ce jour, deux quartiers sont priorisés avec des rencontres programmées avec les publics potentiels.

→ Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire (n°8)

Nous prévoyons d'engager un diagnostic pour garantir la continuité de trames vertes, bleues et noires sur notre territoire.

Concernant les trames vertes, Villeneuve d'Ascq c'est aujourd'hui plus de 35% d'espaces boisés, plantés ou végétalisés en plein cœur de la métropole, plus de 250 000 arbres sur le domaine public, ses parcs et ses jardins. Je m'engage naturellement avec mon équipe à tout faire pour préserver ce patrimoine végétal et poursuivre le développement de la place de la nature en ville.

C'est pourquoi, nous proposons de poursuivre la végétalisation de la ville et de se fixer un objectif de zéro artificialisation nette. De manière générale, les futures opérations d'aménagement urbain mettront en leur cœur la problématique de la végétalisation et des espaces verts. C'est d'ailleurs ce que nous avons entrepris avec la rénovation des espaces publics dans le cadre du projet Grand Angle sur le quartier Hôtel de Ville afin de réduire la dominante minérale héritée des années 70/80.



Conscients du réchauffement climatique et de la pollution de l'air, nous poursuivrons les plantations d'arbres, la végétalisation des toitures ou des murs afin d'absorber certaines pollutions mais aussi de créer des ilots de fraicheur lors des pics de chaleur.

Nous mettrons également en place en place un permis de végétaliser afin que tout à chacun puisse agir. Développer la nature en ville n'est pas seulement l'affaire des pouvoirs publics, c'est aussi l'affaire des citoyens. Nous accompagnerons ainsi les villeneuvoises et villeneuvois qui souhaitent végétaliser leur façade avec la création de fosse de plantation, fleurir leur rue pour embellir le quartier ou même cultiver.

A l'avenir nous devons continuer à préserver la faune et le patrimoine naturel. A l'heure actuelle, nous assistons à une extinction de nombreuses espèces ; la biodiversité est en danger et nous devons prendre notre part pour sa préservation, pour que nos espèces locales, souvent très discrètes comme certains insectes y gardent leur place.

Nous proposons ainsi d'établir une Charte de la biodiversité dont l'objectif serait de définir les actions pour un maintien et un développement de la biodiversité locale. En effet, tous les arbres et végétaux ne présentent pas le même intérêt. Cette Charte s'adressera aux services municipaux, aménageurs mais également aux habitant(e)s. Il est par exemple possible de négocier avec les promoteurs et aménageurs une politique de pré-verdissement de certaines opérations. Le coût est mineur pour ces opérations immobilières mais présente un intérêt écologique.

Au niveau de la gestion des espaces verts nous poursuivrons la gestion différenciée, l'abandon des produits phytosanitaire chimique, en laissant le maximum de lieu en « gestion libre ». Au niveau des particuliers, nous promouvrons les bonnes pratiques de plantation.

Concernant les trames bleues, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur la chaine des lacs qui traverse notre ville d'est en ouest. En parallèle, nous engagerons à l'issue d'un diagnostic précis un plan de préservation des zones humides et de développement de petites mares pour nous assurer de la continuité des trames bleues.

Concernant les trames noires, cela rejoint en partie notre démonstration plus haut concernant la rénovation de l'éclairage public entrepris il y a maintenant 13 ans et qui nous a permis de réaliser 50% d'économie d'énergie.

Cette rénovation de l'éclairage public a porté une attention particulière aux déperditions de lumière vers le ciel. Aujourd'hui, les nouvelles installations permettent de contenir les faisceaux vers le sol. Nous y sommes d'autant plus attachés que Villeneuve d'Ascq est également un lieu d'observation astronomique privilégié sur la métropole. Nous accueillons d'ailleurs le Club Astronomique de la Région Lilloise (CARL) sur notre territoire et prévoyons la construction d'un Astropole au niveau de la Ferme du Héron. Nous y tenons particulièrement car tout cela participe au travail pédagogique de connaissance de notre environnement, de l'infiniment petit à l'infiniment grand.



Il est possible d'adapter régulièrement le marché aux nouvelles technologies et problématiques environnementales. Au cours du prochain mandat, nous prendrons exemple sur le projet « luciole » mené à Lille qui permet de faire évoluer la nature de l'éclairage en fonction des saisons :

- d'avril à octobre, les leds prennent une lumière jaune pas nocive pour les insectes,
- en automne, la lumière devient un peu plus blanche,
- enfin, au cœur de l'hiver, la lumière devient davantage blanche pour le confort des riverains considérant que la faune est moins vulnérable.

Nous continuerons également le plan de rénovation de l'éclairage public en intégrant notamment dans les marchés publics la possibilité d'associer aux points d'éclairage des détecteurs de présence pour les voies et cheminements les moins fréquentées.

Nous demanderons également aux services de l'Etat (DIR) de couper l'éclairage du Boulevard du Breucq (RN 227) sur une plage horaire d'au moins 5 heures par nuit.

→ Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire et Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité (n°9 et 13)

Vous le savez, de par son histoire, Villeneuve d'Ascq dispose d'un nombre important de grandes surfaces commerciales. Le sens de l'histoire c'est aujourd'hui de réinvestir les commerces de proximité et de sortir du modèle du tout automobile sur lequel se sont construits les grands centres commerciaux.

Au cours de ce mandat, nous avons eu à cœur d'accompagner l'ensemble des porteurs de projet pour maintenir une dynamique commerciale sur les cœurs de quartier (Ascq, Breucq, Flers Bourg, Cousinerie, Annappes, Résidence...). Ce travail a d'ailleurs permis l'arrivée de commerces disparus sur certains secteurs : presse, librairie, primeur... Nous continuerons cette dynamique et prévoyons également l'ouverture en lien avec la MEL de « boutiques à essais » afin d'accompagner les porteurs de projets dans la création de nouvelles activités.

Si nous prenons le cas emblématique du propriétaire du Centre commercial V2, Unibail Rodamco, il s'interroge depuis plusieurs années sur l'évolution de son modèle économique. Nous devons l'accompagner afin de rendre cet espace commercial plus ouverts aux modes de déplacements doux et à l'intégrer davantage dans son environnement (par exemple végétalisation des toitures, commercialisation de denrées alimentaires produites en proximité, utilisation des surfaces de parking pour l'installation de panneaux solaires...).

Nous veillerons par ailleurs à la bonne intégration des activités et surfaces commerciales du quartier Hôtel de Ville au sein du projet Grand Angle. Avec cette vaste opération de requalification des espaces publics, l'objectif est ici de renforcer les cheminements doux, de conforter les espaces publics et de renforcer la place de la nature dans un quartier historiquement très minéral.



Vous l'aurez compris, la période des grands projets pharaonique à forte empreinte carbone est naturellement révolue. En ce qui concerne les terrains agricoles ou espaces de nature publics, nous nous engageons à les sanctuariser.

Dans le même temps, nous souhaitons poursuivre la construction de logements sur les friches industrielles et terrains déjà artificialisés. Il nous appartient en effet de rester cohérent et de continuer à offrir des solutions de logements accessibles au plus grand nombre sur notre territoire. C'est aussi pour nous une manière de nous battre contre l'étalement urbain.

J'espère avoir répondu de manière complète à votre interpellation citoyenne.

Je vous prie d'accepter Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard Caudron

Maire de Villeneuve d'Ascq pour la liste « Villeneuve en Tête »